

Pack de surveillance : EVOLUTION PLUS



Pour une surveillance optimale de votre installation

L'article 5 des arrêtés ministériels du 13 décembre 2004 relatifs aux installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air (au titre de la rubrique 2921), demande à l'exploitant de désigner une personne responsable de la surveillance de l'installation.

GL BIOCONTROL vous propose de prendre en charge et d'assurer par elle-même la surveillance de votre installation de refroidissement conformément à la réglementation en vigueur applicable à votre circuit (arrêtés du 13 décembre 2004, arrêté préfectoral et autres circulaires).

GL BIOCONTROL met à votre service les compétences requises dans la gestion de la surveillance des circuits de refroidissement ainsi que son expertise pour la conduite des installations et des risques que celles-ci présentent.

Avantages

- "Sérénité" réglementaire,
- Mise en place d'une gestion documentaire optimale,
- Organisation rationnelle des opérations de désinfection et/ou nettoyage en cas de dépassement réglementaire du seuil en Légionelles,
- Optimisation du temps de travail des responsables HSE.
- Compréhension des enjeux environnementaux en adaptant la conduite de l'installation,
- Optimisation de la maîtrise des risques et compréhension des phénomènes microbiologiques de l'installation,
- Economie sur la consommation globale en eau d'appoint,
- Economie sur la consommation globale des produits de nettoyage et de désinfection en améliorant la stratégie de traitement,
- Pilotage autonome de l'installation par technique de bioluminescence,
- Formation complète du personnel intervenant sur l'installation,
- Management du risque de développement microbologique,
- Maîtrise complète de la gestion et de la consommation des traitements.
- Meilleur respect de l'environnement.

Prestations fournies (incluant 12 jours sur site)

Analyse méthodique des risques : actualisation annuelle de l'analyse méthodique des risques selon une technique innovante de détection des risques par cartographie ATP et caractérisation de l'écosystème de l'installation, proposition de mise en place des choix techniques de surveillance, maintenance et entretien. Recherche et hiérarchisation des points critiques à partir du diagnostic « DIADEM » sur la base de mesures de la flore totale par bioluminescence et PCR Legionella,

Audit blanc : audit de l'efficacité des procédures de prévention du risque Legionella,

Prestations fournies (incluant 12 jours sur site) suite...

Mise en conformité réglementaire : mise en conformité réglementaire des documents, préparation à l'audit de contrôle biennal. Participation à l'audit biennal,

Suivi des analyses *Legionella* NF T90-431 : suivi et interprétation des analyses réglementaires, organisation des actions en fonction des résultats d'analyses,

Contrôles PCR : contrôles inopinés des interventions de maintenance, d'entretien et d'exploitation par mesure PCR *Legionella* spp (4 visites) avec partage et échange des évaluations sur site,

Bilan annuel : organisation et rédaction du bilan annuel de l'installation avec réunion de présentation,

Pilotage des actions de nettoyage : pilotage et validation des actions du nettoyage annuel de l'installation par suivi de la flore totale par bioluminescence (sur site),

Formation à la mesure de flore totale par bioluminescence : formation du personnel intervenant à la mesure de la flore totale par bioluminescence dans les eaux et sur les surfaces,

Luminomètre et réactifs : mise en place du matériel de mesure de la flore totale par bioluminescence (luminomètre avec kits de mesures + 50 tests),

Formation "Gestion des risques *Legionella*" : organisation d'une formation (8 heures) du personnel intervenant à la gestion des risques *Legionella* (conformément à la réglementation),

SLIME CONTROL - Capteur de biofilm : mise en place du capteur de biofilm SLIME CONTROL, suivi de l'encrassement de l'installation et pilotage précis des actions de nettoyage,

Bio-surveillance : mise en place d'une bio-surveillance du circuit avec pilotage de l'installation par quantification in-situ de la biomasse totale par bioluminescence – Monitoring du risque *Legionella*,

Cartes de contrôle : mise en place des cartes de contrôles et rédaction du plan de surveillance.